



RANDO PROVENCE
696^E Route du Thor
84800 l'Isle sur la sorgue
04 90 21 16 03 06 67 60 69 79
randoprovence@asso84.org



PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Saison 2017/2018 du 19/10/2018

Vendredi 19 Octobre 2018 se déroulait dans la salle des Névons à L'ISLE sur la SORGUE notre assemblée générale ordinaire 2017/2018 à laquelle avaient été conviés les 120 membres de l'association.

Invités : Mr Pierre GONZALVEZ Maire de L'ISLE sur la SORGUE excusé, représenté par Mr GAILLARD, adjoint au maire, délégué aux sports.
Mr Bernard FATATO excusé

Destinataires : Monsieur le Préfet du Vaucluse à Avignon.
Monsieur le Président du Comité départemental de Randonnée Pédestre du Vaucluse à Avignon.
Monsieur le Maire de l'Isle sur la Sorgue.
Le conseil d'administration
Les archives de l'association.

Présents : 55 adhérents + 7 représentés (pièce 1 jointe en annexe)
8 nouveaux adhérents (2018/2019) invités.

Suivant nos statuts, la validité des délibérations requiert 1/5 des membres soit 24 membres. 62 adhérents étant présents ou représentés, le quorum est atteint, ouverture à 18h de notre assemblée générale ordinaire saison 2017/2018.

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL : présentation par Mr. Daniel LEFEBVRE Co-président de Rando Provence et président de séance.

RAPPORT FINANCIER : présentation par Jean-Claude Faye, trésorier.
Approbation du rapport financier saison 2017/2018 : à l'unanimité
L'augmentation du montant du co-voiturage est prévue pour le début de l'année 2019.

Elections au conseil d'administration dans le collège : animateurs
Mr MICHEL Francis élu à l'unanimité.

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFRP N° IM 075100385

Association loi 1901 J.O du 29.04.92 n° 18- D.D.J.S 84/26 du 09/2000 F.F.R.P N° 00949 SIRET 453 076 234 00013

www.randoprovence84.com

Mr FANARD Michel réélu à l'unanimité, suite à nos statuts (article9) : les membres du CA étant élus pour 4 ans.

A la prochaine réunion du CA, il sera procédé au renouvellement du bureau.

Présentation du nouvel organigramme :

Me Roseline COMPANYY et Mr Claude HEBERT, pour des raisons personnelles, n'ont pas souhaité poursuivre leur fonction au sein du CA et au poste d'animateur.

Me Denise GRANGEON, ne désirant pas renouveler son mandat de Co-Présidente a été remplacée par Me Hilary MORGAN, élue à l'unanimité par les membres du CA.

Projets de séjours pour la saison 2018/2019 :

- Du 19 au 21 mars, Denise propose un séjour à Marseille.
- Alain propose un séjour de 6 jours à NAJAC, fin juin.

CHAUSSURES D'OR :

Chaussure du lundi à ; Régine DAVID avec 25 randonnées

Chaussure du mardi à : Eliséo ERBA avec 24 randonnées

Chaussure du jeudi à : Noëlle MICHEL avec 24 randonnées

Remise de la Chaussure d'Or au classement général : plus grand nombre de randonnées dans l'année à Marie FANARD avec 61 randonnées.

A cette occasion, leur sont offerts un diplôme encadré, un calendrier 2019 et une plante (ou champagne).

Questions diverses :

-Vente de polos et de calendriers.

-proposition de Mr Gaillard adjoint au maire d'une participation de Rando Provence au TELETHON, en décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance déclare l'assemblée générale clôturée à 19h.

La secrétaire Me RUBIO Régine

Le trésorier : Mr FAYE Jean-Claude

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/10/2018 par la présidence collégiale

Mr FANARD M

Mr LEFEBVRE D

Me MORGAN Hilary